

Contifié Conforme à l'original
Le Président
R.

RR GROUPE

Société par actions simplifiée au capital de 500€
Siège social : 13 chemin de la Planchette 77170 Brie-Comte-Robert

EN COURS DE CONSTITUTION

ACTE DE NOMINATION DU PRESIDENT

Les soussignés se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société **RR GROUPE** pour désigner d'un commun accord le premier Président de la Société, conformément aux dispositions de l'article 16 des Statuts de ladite Société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I – Nomination du Président

Les soussignés nomment en qualité de Président de la Société :

Monsieur Raif MAREVCI, né le 23/11/1982 à Skopje (Macédoine), demeurant au 13 chemin de la Planchette 77170 Brie-Comte-Robert, pour une durée indéterminée, qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II – Pouvoirs du Président

Le Président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 16 des Statuts.

III – Rémunération du Président

Le Président pourra percevoir une rémunération fixe et ou proportionnelle. Celle-ci sera fixée en assemblée générale.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à Brie-Comte-Robert, le 17/01/2025

En cinq exemplaires originaux.
Signatures des actionnaires



R.

Signature du Président nommé.

(Précédée de la mention « Lu et approuvé et bon pour acceptation des fonctions de Président »)

Lu et approuvé et bon pour acceptation des fonction de Président

R.